

Le 24 mars 2011

March 24, 2011

Coram : Les juges LeBel, Deschamps et
Charron

Coram: LeBel, Deschamps and Charron JJ.

ENTRE :

Tessier Ltée
Demanderesse

- et -

Commission de la santé et de la sécurité du
travail

Intimée

- et -

Commission des lésions professionnelles

Intervenante

JUGEMENT

La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Québec), numéro 200-09-006618-091, 2010 QCCA 1642, daté du 13 septembre 2010, est accordée avec dépens suivant l'issue de la cause.

BETWEEN:

Tessier Ltée
Applicant

- and -

Commission de la santé et de la sécurité du
travail

Respondent

- and -

Commission des lésions professionnelles

Intervener

JUDGMENT

The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Québec), Number 200-09-006618-091, 2010 QCCA 1642, dated September 13, 2010, is granted with costs in the cause.

J.C.S.C.
J.S.C.C.